



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 8 juin 2022

Délibération n°26/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 juin à dix heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 24 mai 2022.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Gérard LEFEVRE
Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Xavier BONNEFONT
Mesdames Caroline COLOMBIER, Nicole BONNEFOY, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

Membres consultatifs présents : messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	12
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	8
Votants	12

Objet : désignation des représentants de la CCI Charente et de la commune d'Angoulême aux commissions thématiques du SMPI Magelis

Monsieur le Président rappelle que par délibération n° 37/2021 du 9 septembre 2021, le comité syndical a désigné les membres au sein des commissions thématiques du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis.

Par courrier en date du 11 mars 2022, la CCI Charente a communiqué le nom de ses représentants au sein des commissions thématiques du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis comme suit :

- Commission Finances Economie : Daniel BRAUD
- Commission Formation Recherche : Andreas KOCH
- Commission Aménagement : Alain LEBRET
- Commission Studios Paradis : Alain LEBRET
- Commission Communication : Daniel BRAUD
- Commission Prospective : Andreas KOCH.

En outre, par courrier du 21 février 2022, Madame Valérie SCHERMANN a informé de sa démission au sein du comité syndical de Magelis en tant que représentante titulaire de la commune d'Angoulême.

Au regard des éléments exposés, Monsieur le Président propose de modifier la délibération du comité syndical prise en date du 9 septembre 2021 portant sur la désignation des représentants au sein des commissions thématiques du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis afin d'y intégrer les représentants de la CCI Charente et de la commune d'Angoulême.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité :

- prennent acte de la désignation des représentants de la CCI Charente et de la commune d'Angoulême au sein des commissions thématiques du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis ;
- modifient la composition des commissions comme suit :

Commission Finances / Economie :

- Jean-François DAURE (Département de la Charente),
- Patrick MARDIKIAN (Département de la Charente),
- Pascal BOUTENEGRE (Région Nouvelle-Aquitaine),
- Gérard LEFEVRE (Commune d'Angoulême),
- Gérard ROY (Agglomération GrandAngoulême),
- Daniel BRAUD (CCI de la Charente).

Commission Formation / Recherche :

- Nelly VERGEZ (Département de la Charente),
- Fabienne GODICHAUD (Département de la Charente),
- Martine PINVILLE (Région Nouvelle-Aquitaine),
- Zalissa ZOUNGRANA (Commune d'Angoulême),
- Gérard DESAPHY (Agglomération GrandAngoulême),
- Andreas KOCH (CCI Charente).

Commission Aménagement :

- Michel CARTERET (Département de la Charente),
- Nicole BONNEFOY (Département de la Charente),
- Virginie LEBRAUD (Région Nouvelle-Aquitaine),
- Xavier BONNEFONT (Commune d'Angoulême),
- Gérard ROY (Agglomération GrandAngoulême),
- Alain LEBRET (CCI Charente).

Commission Studios Paradis :

- Jean-François DAURE (Département de la Charente),
- Patrick MARDIKIAN (Département de la Charente),
- Martine PINVILLE (Région Nouvelle-Aquitaine),
- Gérard LEFEVRE (Commune d'Angoulême),
- Gérard DESAPHY (Agglomération GrandAngoulême),
- Alain LEBRET (CCI Charente).

Commission Communication :

- Patrick MARDIKIAN (Département de la Charente),
- Hélène GINGAST (Département de la Charente),
- Virginie LEBRAUD (Région Nouvelle-Aquitaine),
- Zalissa ZOUNGRANA (Commune d'Angoulême),
- Gérard DESAPHY (Agglomération GrandAngoulême),
- Daniel BRAUD (CCI Charente).

Commission Prospective :

- Jean-François DAURE (Département de la Charente),
- Patrick MARDIKIAN (Département de la Charente),
- Martine PINVILLE (Région Nouvelle-Aquitaine),
- Gérard LEFEVRE (Commune d'Angoulême),
- Gérard DESAPHY (Agglomération GrandAngoulême),
- André KOCH (CCI Charente).

- autorisent Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

La présente délibération abroge la délibération n° 37/2021 du 9 septembre 2021.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 13 juin 2022
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 13 juin 2022
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 13 juin 2022

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

